



L'an mil huit cent sept le vingt six du mois de janvier ,
 pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune
 de wizernes département du pas de calais , canton de lumbre,
 Sont comparut , Benoit joseph dufay pere du dècèdè, agè de
 trente quatre ans, et pierre joseph petrez agè de quarante
 cinq ans, voisin, tout deux manouvriers domiciliés à wizernes,
 lesquels nous ont declarée que ce jourd'hui trois heures du
 Soir, louis dèsirè dufay agè de quatre mois et quinze jours,
 est dècèdè en la maison de son pere sise en cette commune
 et de sa mere marie augustine godart ; et les declarant on
 dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en
 a été faite L. J. Cleuet